

Liberté immédiate pour Wafa Charaf

Le 27 avril 2014, Wafa Charaf, a été enlevée et séquestrée à Tanger. Elle déposera plainte contre X le lendemain pour enlèvement, séquestration et menaces Rappelons que Wafa , militante associative et politique revenait ce 27 avril d'un rassemblement de soutien aux membres du bureau syndical de la multinationale Greif licenciés pour avoir créé une section syndicale.

Elle a déclaré avoir été séquestrée plusieurs heures, questionnée sur ses activités militantes et insultée, avant d'être abandonnée hors de la ville de Tanger. De victime, Wafa deviendra une accusée. Comme sa famille et ses camarades, elle sera convoquée plusieurs fois par semaine au commissariat et harcelée de questions alors que la police n'avancait pas sur l'identité des responsables de l'enlèvement de Wafa.

Wafa a été condamnée le 11 août à un an de prison ferme et à 1000dh d'amende et 50 000dh (5000€) de dommages pour « mensonges et diffamation », au cours d'un procès inéquitable alors que le militant Boubker Khamlichi, ex-détenu politique accusé de complicité avec Wafa est acquitté. Wafa fera appel. Le procès en appel sera reporté 3 fois et le tribunal doublera la peine de Wafa qui sera condamnée à deux ans de prison tandis que Boubker sera condamné à un an avec sursis. Les amendes et dommages maintenus.

Rappelons que la jeune femme de 26 ans est une militante active au sein de la jeunesse de la Voie Démocratique, du mouvement du 20 Février et de l'Association Marocaine des Droits Humains. Elle a participé à plusieurs réunions et sit-in de soutien aux ouvriers et ouvrières de la zone Franche de Tanger. Elle est membre du réseau de soutien aux migrants subsahariens réprimés par les forces de police marocaines. L'arrestation de Wafa à Tanger n'est pas due au hasard:

- elle s'inscrit dans le cadre d'une vague répressive qui touche les activistes et défenseurs des droits humains et des libertés au MAROC.
- Wafa a été enlevée, incarcérée puis condamnée, car elle est coupable de solidarité avec des syndicalistes et défend les droits des salariés. Wafa paye le prix fort de son engagement pour les droits des ouvriers et pour la démocratie et la liberté d'expression au Maroc.

Wafa continue de clamer haut et fort son innocence. Elle dénonce son enlèvement. Elle renouvelle clairement sa quête de vérité sur son enlèvement et sur l'identité de ses ravisseurs.

Des dizaines de personnalités, des centaines d'organisations et des milliers de personnes ont signé l'appel international pour la libération de Wafa Charaf. Ils continuent à faire signer des pétitions en sa faveur et à lui écrire. Ils exigent la libération immédiate de Wafa, la relaxe de Wafa et de Boubker et la libération de tous les prisonniers d'opinion au Maroc.

L'Appel international pour la libération de wafa va déposer des pétitions et une demande d'audience à l'ambassade du Maroc à Paris.

Appel international pour la libération de wafa,
Paris le 20/04//201

Contact : ailes-femmes du Maroc : aillesfm@gmail.com, MRAP : 01 49 93 08 31,

Femmes-égalité : 17, rue de l'Avre 75015 Paris.